

## Point du CA de la MPT Chony du 18 janvier 2021

**Pilâtes** : Anne Laure JOUVE nous a écrit :

« Je ne suis pas en accord avec des cours en Visio.

*En effet l'essence même de son métier est la transmission, le partage, la bienveillance envers les élèves.*

*Les cours en Visio sont impersonnels et dénudés de toutes ces valeurs. »*

**Gym entretien, Stretching et Pilâtes** : Zsofia CHEVRY nous a écrit :

« Depuis début novembre, Je garde le contact avec ses adhérents en envoyant des vidéos régulièrement. Je souhaite continuer à faire les vidéos au lieu des visio- conférence. Les vidéos sont consultables à n'importe quel moment grâce au lien que je leur ai transmis. »

**Pour votre information** : Anne Laure et Zsofia, sont payé en chômage technique

**Théâtre** : Anaïs PRAT nous a trouvé l'extrait du Journal Officiel indiquant la possibilité de pouvoir continuer l'activité théâtre.

Marie envoi une confirmation de l'activité, avec le lien vers cet extrait, aux parents et à Anaïs.

**Mix-Dance, Contempo-fun** : Céline BON nous a écrit :

« Je suis tout à fait d'accord pour transmettre la proposition(\*) de la MPT aux adhérents. Je propose et tente déjà (je dis tente parce que dans ses conditions personnelles, matériel, espace de mon salon et connexion cela ne relève pas d'une professionnelle du virtuel) chaque lundi une séance zoom de 45 minutes, je n'ai pas pris l'abonnement payant, de danse avec le groupe mix auquel s'est jointe Florence Stark du cours du mardi. Ce n'est pas la panacée vu mes conditions mais c'est vrai que ça a le mérite de nous garder en lien même si le nombre de motivés est faible (ce qui est tout à fait compréhensible, ça n'a rien à voir avec une vraie séance live réelle). »

Depuis Céline a demandé à Sandra / Wahid que la MPT puisse prendre un abonnement sur ZOOM afin d'éviter la coupure au bout de 40 mn. —> ???

**FeldenKrais / Tai Chi Chuan** : Géraldine WAGNON nous a écrit

« Effectivement, il n'y a pas encore d'éclaircie concernant la reprise des cours en présentiel. De ce fait, je reprends les cours en ligne afin d'assurer la continuité pédagogique de ce début de saison, d'entretenir un lien humain essentiel en cette actualité cloisonnante, puis également pour contribuer au maintien de la santé physique et mentale de chacun(e), raison d'être de mes activités. Pour cela, j'ouvre de multiples possibilités afin que chacun puisse accéder aux cours avec ses variations de planning. J'ai proposé également une option présentielle en individuel afin que chacun puisse avoir la contrepartie de son paiement forfaitaire. Je souhaite par-là répondre présente à l'engagement de chacun dans sa pratique. Autant l'activité physique est importante à entretenir, autant la rémunération des enseignants est essentielle pour que cela puisse perdurer.

Voici donc ci dessous les informations concernant la reprise des cours de Feldenkrais et les modalités pour y participer. !! Cette information concerne les personnes déjà inscrites à l'année !! »

Géraldine (Téléphone), après une pause voulue en Novembre, Décembre et ce début de janvier, Géraldine veut maintenant poursuivre son activité. Pour cela elle a proposé :

- La séance en Visio (à l'heure de la séance normale), permettant l'interaction/ la correction en direct avec les élèves,

- La possibilité de revoir la séance en « replay » pour tous, permettant de faire les mouvements à son rythme
- Ou une séance mensuelle à 2 , pour ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas faire de la Visio.

Elle a envoyé le mail, dont nous avons été en copie (Voir + bas) et relancera les adhérents la semaine prochaine. Côté Financier, Géraldine considère qu'elle donne les moyens à ces élèves de suivre ses cours avec ses propositions, et nous enverra donc les factures des séances effectuées. Cependant, elle nous indiquera si des adhérents refusent ces trois possibilités dont nous ne devons plus encaisser leur chèque, ce qui est compréhensible et recevable avec notre politique de paiement en 3 chèques. Géraldine n'est pas éligible pour les subventions, car elle n'est pu auto-entrepreneuse (> 3 ans), mais est salariée de son entreprise.

**Urban Training** : Jeff (Téléphone) ne souhaite pas faire ses cours en visio. Il ne dispose pas de salle pour le faire chez lui, avec sa petite à garder. Il est aussi en train de déménager donc pas possible pour le moment. Côté financier, il reste éligible pour l'octroi de l'aide gouvernementale Il touche des compléments « COVID » et ne nous a jamais soumis de factures pendant les périodes de confinement précédente (Mars, Avril, Mai, Novembre et décembre 2020).  
—> Jacques essaye de la contacter

**Chant** : Michèle : Pas de réponse de sa part : Sujet non adressé

**Yoga** : Katia DIAF

- 1) Les adhérents au Yoga ont renoncé explicitement à leurs adhésions pour les mois de Novembre et Décembre 2020, afin que Katia soit rétribuée. 51 personnes sur 52 ont donné leur accord. Cette démarche aurait été faite de façon spontanée par les adhérents.
- 2) à la réponse à la proposition de la MPT (\*), 35 adhérents sont Ok pour suivre les cours en Visio et/ou laisser leur adhésion pour rémunérer Katia. 12 personnes veulent que leur chèque ne soit pas encaissé. 6 non pas répondus. C'est clair.

Katia ne peut pas toucher de complément « COVID ». Son Code APE n'est pas celui des « Cours de YOGA » comme Jeff, mais en « activités de santé humaine non classées ailleurs » .

Katia a demandé un micro HF, afin de pouvoir montrer et expliquer les postures en s'éloignant du PC, donc du Micro. —> Nous prêtons le micro HF de la MPT.

Katia a demandé que la MPT puisse prendre un abonnement ZOOM afin d'éviter la coupure au bout de 40 mn. —> ??? ( comme Céline)

(\*) Rappel de la proposition de la MPT, envoyée aux animateurs.

Nous vous **proposons de faire les cours en Visio** (Zoom, Skype, WhatsApp, ...), sur les horaires du programme avec vos adhérents intéressés. Nous ne pouvons pas l'imposer à tous les adhérents. Lors des inscriptions en septembre, nous avons proposé une inscription à l'année, mais en 3 versements, nous pensons, si vous êtes d'accord avec cette formule de cours en Visio, de proposer aux adhérents, de choisir **l'une des trois alternatives** suivantes :

- Cette proposition convient à l'adhérent et vous serez rémunéré (\*) en proportion,
- Cette proposition ne convient pas à l'adhérent pour diverses raisons : ras le bol des écrans, ne sais pas faire de Visio, besoin de « présentiel », mais l'adhérent accepte que son inscription soit encaissée, afin que vous (animateur) puisse être rémunérée,
- Cette proposition ne convient pas à l'adhérent et vous souhaitez que son chèque ne soit pas encaissé.

Jacques.

